

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Colorants Universels pour Époxy et Polyaspartique Passeport Élite, Gris ombragé 305 PE700237
Autres moyens d'identification	N.D.
Usage recommandé	Dispersions universelles de pigments colorés
Restrictions d'utilisation	Inconnues
Identificateur du fournisseur	SCI COATINGS INC. 8320 Rue Grenache, Anjou, QC Canada H1J 1C5 www.scicoatings.com
No. 24 -hres	Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique de catégorie 2)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2
Organes cibles : Système respiratoire

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement
Danger

Mention de dangers
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 : Provoque une grave irritation des yeux.
H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Conseil(s) de prudence

Prévention:

P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
P233 Garder le récipient hermétiquement fermé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et du visage.
P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 Ne PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P333 + P313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P308 + P313 En cas d'exposition ou de suspicion : consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, des produits chimiques secs, de l'eau pulvérisée ou du dioxyde de carbone (CO2) pour éteindre.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez au frais.
P405 Magasin verrouillé.
P501 Jeter le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers: Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Huile de ricin	8001-79-4	80-100 %

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers secours

Inhalation

Amener le patient à l'air frais. Administrer le bouche à bouche si le patient ne respire pas. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si vous vous sentez mal.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Donner deux verres d'eau pour la dilution. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

En cas de contact avec la peau

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation de la peau. L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

En cas de contact avec les yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

En cas d'ingestion

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

Instructions particulières

Si un médecin ou une assistance médicale est nécessaire, apporter avec soi le contenant ou l'étiquette.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

N'utilisez pas de jet d'eau car cela pourrait propager les flammes.

Dangers spécifiques découlant du produit

Lors d'un incendie, des gaz nitreux, des fumées, des isocyanates et des vapeurs peuvent se former. Les produits de combustion peuvent inclure : le chlorure d'hydrogène acide et le fluorure d'hydrogène, l'oxyde de carbone, les hydrocarbures, les oxydes d'azote et la fumée.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Inflammable. Évacuer la zone. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter une fuite. Empêcher le ruissellement provenant de la lutte contre les incendies ou la dilution de pénétrer dans les cours d'eau, les égouts ou l'approvisionnement en eau potable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. Un appareil respiratoire autonome et un équipement de détection doivent être portés en cas d'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Par mesure de précaution générale, prenez des précautions personnelles pour ne pas respirer les gaz, vapeurs ou poussières. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utilisez un équipement de protection individuelle approprié. En cas d'urgence, évacuez tout personnel inutile. Par mesure de précaution environnementale, éviter tout déversement dans les égouts et les eaux publiques et ne pas pénétrer dans le sol.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate, absorber tout déversement avec un liant liquide inerte et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

À manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter tout contact corporel avec les contenants ou leur contenu à moins de porter un équipement de protection individuelle approprié. Porter une protection respiratoire lors de la manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de stockage en toute sécurité

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

	ACGIH® TLV®	OSHA PEL	AIHA®	WEEL®
Nom chimique	TWA STEL©	TWA Plafond	8-hr TWA	Court-Terme

Contrôles techniques appropriés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle

Mesures générales

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux/du visage

Utilisez des lunettes hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des protections latérales résistantes aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables si nécessaire pour vous protéger contre tout contact avec le produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire.



SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
	Apparence	Gris pâle
	Odeur	Non disponible
	Seuil olfactif	Non disponible
	pH	Non disponible
	Point de fusion	-10°C
	Point de congélation	229 °C
	Point d'éclair	229 °C
	Taux d'évaporation	Non disponible
	Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
	Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
	Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
	Tension de vapeur	Non disponible
	Densité de vapeur	Non disponible
	Gravité spécifique	1.45 - 1.55
	Solubilité dans l'eau	Insoluble
	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
	Température d'auto-inflammation	448°C
	Température de décomposition	Non disponible
SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
	Réactivité	Non réactif
	Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées.
	Risque de réactions dangereuses	Risque d'éclatement. Réagit avec les alcools. Réagit avec les acides. Réagit avec les alcalis. Réagit avec les amines. Risque de réaction exothermique.
	Condition à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Évitez les températures élevées. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles.
	Matériaux incompatibles	Eau, amines, substances qui réagissent aux polyuréées.
	Produits de décomposition dangereux	Inconnu

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'administration probables	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
Toxicité aiguë	Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact avec la peau.
Données LD50 and LC50 Data	Non disponible
Corrosion/Irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.
Danger par aspiration	Non classé en fonction des données disponibles.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Peau, yeux, système nerveux central, système respiratoire Catégorie 3.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes ayant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un oedème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut causer C.N.S. Dépression avec des symptômes de nausées, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination.
Cancérogénicité	Inconnu
Nom Chimique	CIRC L'ACGIH® NTP OSHA
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non disponible
Effets d'interaction	Non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Non dangereux pour l'environnement aquatique.
Le SIMDUT ne l'exige pas.
Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination
Éliminez les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD :
Non réglementé
Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) :
Non réglementé
Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) :
Non réglementé

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS	
	Non requis en vertu de la réglementation canadienne.
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS	
Date de préparation	Aout 2020
Date de la plus récente version révisée	14 décembre 2023
Indicateurs de révisions	L'ensemble du MDSD a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada. (REACH), Annexe 11, modifié par le règlement (UE) No 2020/878-France.
Références	1. Fiches d'information de l'ACSST Septembre 2016 © CCHST 2016 2. Fiche(s) signalétique(s) du fournisseur

AVIS IMPORTANT

Les déclarations, recommandations et informations techniques contenues dans ce document sont exactes au meilleur savoir de Passeport Élite. Les données ne se rapportent qu'au matériel spécifiquement désigné dans le présent document. Elles ne sont pas valides si le matériel est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il est de la responsabilité des utilisateurs de vérifier la convenance de ces informations pour leur propre usage particulier, et de tester ce produit avant utilisation. Passeport Élite n'assume aucune responsabilité légale quant à l'utilisation de ces données ou tout dommage direct, indirect consécutif, économique ou autres, sauf le cas échéant, remplacer le produit ou rembourser le prix d'achat, tel que prévu dans le contrat d'achat.